



Recherche en un coup d'œil

Regarder en avant : appliquer les leçons tirées de la gestion des délinquants radicalisés au système correctionnel fédéral du Canada

La gestion des délinquants radicalisés peut être optimisée en prenant en considération six recommandations clés.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Au cours des quatre dernières années, le Service correctionnel du Canada (SCC) a participé à un programme de recherche visant à établir une meilleure compréhension de la radicalisation dans le contexte correctionnel. Faisant office de sommaire pour le programme de recherche *Atténuation des menaces*, le présent rapport passe en revue les constatations de la recherche du SCC formulées jusqu'à ce jour et, à la lumière des éléments probants et des pratiques exemplaires établies, recommande des possibilités organisationnelles concernant la voie à suivre pour la gestion efficace des délinquants radicalisés.

Ce que nous avons fait

Dans le cadre de l'examen des données probantes du SCC recueillies jusqu'à ce jour, les constatations clés concernant les délinquants radicalisés sont remises en contexte dans un résumé portant sur les méthodes opérationnelles actuelles ayant trait à la gestion de cette population, puis analysées dans le plus vaste cadre de la Stratégie antiterroriste du Canada.

Ensuite, les approches nationales et internationales, les lignes directrices et les éléments probants de la recherche entourant la gestion efficace des populations de délinquants radicalisés font l'objet d'un résumé. Celui-ci comprend les résultats de deux consultations menées par le SCC à l'échelle internationale sur les pratiques exemplaires relatives à la gestion des délinquants radicalisés, ainsi que des sommaires d'importants documents d'orientation internationaux dans ce domaine.

Enfin, la faisabilité de la mise en œuvre des recommandations sur les voies à suivre fait l'objet de discussions à la lumière des facteurs et des défis contextuels, politiques et sociétaux.

Ce que nous avons constaté

Selon les connaissances acquises jusqu'à ce jour et les priorités opérationnelles du SCC, les possibilités suivantes sont proposées quant aux voies à suivre au chapitre de la gestion efficace des délinquants radicalisés :

1. Offrir une formation sur la sensibilisation à la radicalisation à l'intention du personnel;
2. Diriger des évaluations et des interventions propres aux populations de délinquants radicalisés;
3. Favoriser la réussite de la réinsertion sociale grâce à la mobilisation accrue des partenaires communautaires;
4. Accroître et renforcer les mécanismes d'échange de renseignements;
5. Envisager la mise en œuvre d'un modèle de gestion stratégique;
6. Appuyer la collecte continue d'éléments probants liés à la radicalisation.

Ce que cela signifie

En tant que chef de file en matière de pratique correctionnelle fondée sur des éléments probants, le SCC possède une riche tradition quant à la conduite de recherches ayant pour but de garantir que ses politiques, ses programmes et ses pratiques répondent aux besoins individuels de tous les délinquants. Ces recommandations fondées sur des éléments probants aideront le SCC à optimiser ses efforts au chapitre de la gestion efficace de la population de délinquants radicalisés, de leur réadaptation et de leur réinsertion sociale.

Pour de plus amples renseignements

Stys, Y., R. McEachran et Axford, M. (2016). *Regarder en avant : appliquer les leçons tirées de la gestion de délinquants radicalisés au système correctionnel fédéral du Canada* (Rapport de recherche R-384), Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.